N°2304
Entrée le 13.05.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 13.05.2025
Chambre des Députés

DEMOKRATESCH PARTEI
Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 12 mai 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

« Comme régulièrement relayé par la presse, le phénomène des rodéos urbains prend une ampleur inquiétante en France, notamment dans les zones urbaines denses et périurbaines. Il s'agit de rassemblements illégaux de conducteurs de deux-roues motorisés (motos, scooters) circulant à vive allure, parfois sans plaques d'immatriculation ni équipement de protection, effectuant des acrobaties ou des manœuvres dangereuses sur la voie publique. Ces pratiques engendrent de nombreuses nuisances, des troubles à l'ordre public et, surtout, mettent en danger la vie d'autrui.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

- Des faits similaires ont-ils été constatés ou signalés sur le territoire luxembourgeois par les forces de l'ordre ou les autorités communales ? Si tel était le cas, dans quelles localités et cantons ces rodéos ont-ils eu lieu ?

- Existe-t-il des statistiques dans ce contexte ? Quelles ont été les sanctions infligées en la matière ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

Groupe Parlementaire du Parti Démocratique
9, rue du St. Esprit • L-1475 Luxembourg
Tel: 22 41 84 1 • dp@chd.lu • www.dp.lu